

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 novembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 décembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DU VALLON D'ARTY : MODIFICATION DE LA FOSSE D'ENTRETIEN ET TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VÉDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DU VALLON D'ARTY : MODIFICATION DE LA FOSSE D'ENTRETIEN ET TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération en date du 26 janvier 2015, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un centre technique sur le site de Niort Vallon d'Arty, fixant la rémunération du maître d'œuvre à 154 134 euros HT.

Par délibération en date du 25 septembre 2017, le Conseil d'Agglomération a approuvé les marchés de travaux relatifs à cette opération pour un montant de 1 767 325,16 € HT.

Par décision en date du 20 novembre 2017, le Président a approuvé l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre et les avenants n°1 aux marchés de travaux relatifs à l'utilisation du service dématérialisé Ediflex pour la dématérialisation des échanges administratifs et financiers liés à l'exécution des marchés de travaux de l'opération.

Par délibération en date du 25 juin 2018, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre fixant la rémunération du maître d'œuvre à 173 750,93 € HT et les avenants n°2 aux marchés de travaux relatifs à l'extension des vestiaires et fixant le montant total des travaux à 1 934 352,30 € HT.

Dans le cadre de l'opération, il est nécessaire de modifier la conception de la fosse permettant de réaliser l'entretien des véhicules dans l'atelier afin que celle-ci réponde aux besoins exprimés par le service utilisateur.

De ce fait, les modifications suivantes sont envisagées : agrandissement de la longueur de la fosse, renfort structurel pour installation d'un système de vérin mobile permettant le levage de charges de 15 tonnes, ajout de réseau d'évacuation du liquide de refroidissement, ajout d'une échelle mobile et coulissante pour sortie de fosse, et ajout d'un complément de couverture de fosse à commande manuelle. Le coût des travaux de modifications de la fosse s'établit à 41 401,15 € HT.

Par ailleurs, l'ajout de surbots avec plinthes carrelées, en support de pose des casiers est proposé pour faciliter l'entretien des vestiaires. Le coût de cette prestation s'établit à 2 193,36 € HT.

Enfin, une modification du dispositif de commande des volets roulants de l'atelier est envisagée afin d'en permettre la commande groupée par télécommande au lieu d'une commande individuelle. Le coût de cette prestation s'établit à 1 528,50 € HT.

Ces prestations entraînent des modifications financières par avenant n°3 aux marchés de travaux pour les lots n°1, 4, 5, 8, 12 et 18.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C40-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

Marchés de travaux Lots / Entreprise	Montant initial - € HT	Montant de l'avenant n°3 - € HT	Montant total € HT
LOT N° 01 – Gros Œuvre - SCER	578 238,91	21 066,80	599 305,71
LOT N° 02 – Traitement anti termites - Laboratoire SUBLIMM 79	1 960,00		1 960,00
LOT N° 03 – Enduit - B.R.E	14 555,88		14 555,88
LOT N° 04 – Charpente métallique, métallerie - GUYONNET	263 900,00	13 619,32	277 519,32
LOT N° 05 – Serrurerie - GUYONNET	60 552,29	2 540,23	63 092,52
LOT N° 06 – Etanchéité zinguerie- CHATEL Etanchéité	122 705,69		122 705,69
LOT N° 07 – Bardage - GUYONNET	67 500,00		67 500,00
LOT N° 08 – Menuiseries extérieures aluminium - MOYNET ALU	96 456,30	1 528,50	97 984,80
LOT N° 09 – Portes sectionnelles - DEFI LITTORAL	17 605,25		17 605,25
LOT N° 10 – Cloisons, isolation, plafonds - Ets AUDIS	59 204,64		59 204,64
LOT N° 11 – Menuiseries intérieures - Ets AUDIS	54 176,08		54 176,08
LOT N° 12 – Chape, sols collés, faïence, résine - NAUDON PENOT	86 106,82	2 193,36	88 300,18
LOT N° 13 – Peinture - DAUNAY RIMBAULT	15 885,61		15 885,61
LOT N° 14 – Electricité - BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	128 409,13		128 409,13
LOT N° 15 – Plomberie sanitaire - SAS DESCHAMPS LATHUS	91 765,10		91 765,10
LOT N° 16 – Chauffage ventilation	223 251,20		223 251,20
LOT N° 17 – Pont roulant - SODILEVE	32 894,00		32 894,00
LOT N° 18 – Fermeture de fosse - XPERTIVE	19 186,40	4 174,80	23 361,20
TOTAL	1 934 352,30	45 123,01	1 979 476,31

De plus, il convient d'intégrer au marché de maîtrise d'œuvre un forfait de rémunération complémentaire de 5 166,86 € HT induit par les modifications de conception de la fosse. Le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre, modifié par avenant n°4, est de 178 917,79 € HT.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C40-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

Le budget de l'opération prévue dans la PPI permet d'intégrer ces modifications de programme.

Le délai global d'exécution des travaux est inchangé.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les modifications de programme relatives aux modifications de la fosse d'entretien des véhicules, ainsi que les adaptations techniques relatives à la mise en œuvre de surbots dans les vestiaires et une commande groupée des volets roulants de l'atelier ;
- Autoriser la signature des avenants n°3 aux marchés de travaux pour les lots n°1, 4, 5, 8, 12 et 18 et toutes les pièces s'y rapportant ;
- Autoriser la signature de l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces s'y rapportant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20181210-C40-12-2018-DE Date de télétransmission : 14/12/2018 Date de réception préfecture : 14/12/2018
--